Comptabilité - Exercice 1991 - Ouvertures de crédits au budget supplémentaire - Virements de crédits des comptes de dépenses imprévues

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : L'objet de la présente délibération sera d'inscrire au budget supplémentaire de l'exercice courant les crédits nécessaires à la passation d'opérations d'ordre que nous retrouvons quasiment à chaque séance, mais également de doter certaines lignes budgétaires de compléments de crédits.

Les compléments de crédits demandés en dépenses sont nécessaires au bon fonctionnement des services d'ici la fin de l'exercice. Ils seront financés par prélèvements soit sur les fonds disponibles, soit sur les comptes de dépenses imprévues (chapitres 922/29.00516.20200 et 970/669.20200) inscrits au budget primitif.

Ces différentes propositions sont regroupées dans les tableaux ci-après, à savoir :

- I Votes de crédits nécessaires à la passation d'opérations d'ordre et à une réaffectation de recettes
 - II Votes de crédits complémentaires en dépenses et en recettes.

I - Votes de crédits nécessaires à la passation d'opérations d'ordre et à une réaffectation de recettes

	1 2	1000	9			Dépenses	nses	Recettes	ttes
		putati	<u>n</u>			Investis.	Fonction.	Investis.	Fonction.
					Budget Principal				
902	-	232	00508	30900	30900 CTB transports routiers - Travaux de bâtiments - Domaine de la voirie (L du 15/07/1991)			109,91	
902	-	232	00508	33000	33000 CTB transports routiers - Travaux de bâtiments - Emploi de la voirie (L du 15/07/1991)			22 161,86	
925	2	2525	00508	20200	20200 Autres mouvements de créances, titres, etc TVA sur immobilisations à récupérer - Domaine de la voirie (L du 15/07/1991)	22 271,77			
902	-	2150	00508	35000	35000 CTB transports routiers - Matériel de transport routier - Domaine de la voirie (L du 06/08/1991)			496 555,51	
902	-	2150	82002	35000	35000 CTB transports routiers - Matériel de transport routier - Emploi du versement transport (L du 06/08/1991)			17 249,38	
902	←	232	00508	30900	30900 CTB transports routiers - Travaux de bâtiments - Domaine de la voirie (L du 06/08/1991)			2 603,07	
902	-	232	00508	33000	33000 CTB transports routiers - Travaux de bâtiments - Domaine de la voirie (L du 06/08/1991)			49 989,90	
902	-	232	82002	31000	31000 CTB transports routiers - Travaux de bâtiments - Emploi du versement transport (L du 06/08/1991)			944,44	
925	2	2525	00508	20200	20200 Autres mouvements de créances, titres, etc TVA sur immobilisations à récupérer - Domaine de la voirie (L du 06/08/1991)	549 148,48			
925	2	2525	82002	20200	20200 Autres mouvements de créances, titres, etc TVA sur immobilisations à récupérer - Emploi du versement transport (L du 06/08/1991)	18 193,82			
905	~	2150	82002	35000	35000 CTB Transports routiers - Matériel de transport routier - Emploi du versement transport (L du 09/09/1991)			39 135,94	

Recettes	S. Fonction.	,24		00'1						,25
	Investis.	3 486,24		1 693 369,00						2 325 605,25
Dépenses	Fonction.									
Dépe	Investis.		42 622,28		603 369,00	610 000,00	450 000,00	30 000,00		2 325 605,25
lihallás		33000 Transports et Communications - Transports urbains - Travaux de bâtiments - Emploi du versement transport (L du 09/09/1991)	20200 Autres mouvements de créances, titres, etc TVA sur immobilisations à récupérer - Emploi du versement transport (L du 09/09/1991)	30400 Autres services industriels et commerciaux - Bâtiments - Vente bâtiment industriel Néo-Typo (délibération du 01/07/1991)	30400 Opérations immobilières et mobilières hors programme - Terrains - Emploi du produit d'aliénation de divers immeubles (réaffectation de recettes)	20200 Dette communale résultant d'emprunts - CDC - Prêts Minjoz - Financement des équipements collectifs (1)	20200 Dette communale résultant d'emprunts - Emprunts divers - Banques et établissements assimilés (1)	20200 Dette communale résultant d'emprunts - Intérêts des emprunts à long ou moyen terme (1)	(1) remboursement d'emprunts contractés pour bâtiment Néo-Typo	Total
						1630 2020	1661 2020	6711 2020		
ations		2 82002	5 82002	2 80017	06092	16	16	67		
montations		232	2525	212	210					
		9	5	91		0	0	0		
		905	925	906	922	925	925	930		

Il - Votes de crédits complémentaires en dépenses et en recettes

A) Dépenses d'investissement

		Crédits compléme	Crédits complémentaires financés par	
Services / Imputations	Libellés Imputations	Prélèvement sur les disponibilités (vote au BS)	Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200	Observations
10100 Org. Méthode Informatique 900.0/2147.89019	Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Services administratifs - Autre matériel, outillage et mobilier - Matériel logiciel bureautique		22 300,00	Détérioration matériel informatique MPT Grette
30300 Études et Travaux 901.10/235.00508	Voirie - Voirie proprement dite - Travaux de voies et réseaux - Domaine de la voirie		70 000,00	70 000,00 Complément de crédit
30400 Service Foncier 900.0/2147.00508	Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Services administratifs - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la voirie		30 000,00	Matériel pour lever topographique
30900 Électricité-Chauffage 900.0/232.00510	Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Services administratifs - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration		150 000,00	150 000,00 Complément de crédit
901.9/233.00515	Voirie - Autres équipements de voirie - Travaux de voies et réseaux - Domaine de la communication	126 000,00		Mobilier Decaux - Raccordement
901.9/233.00515	Voirie - Autres équipements de voirie - Travaux de voies et réseaux - Domaine de la communication		50 000,00	Mise en place panneau «Foster» rue de Belfort
903.64/2147.00509	Équipement scolaire et culturel - Salles de spectacles - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la culture	180 000,00		Jeux d'orgues - Théâtre
		306 000,00	200 000,00	
31200 Espaces Verts et Sportifs 901.5/211.00507	Voirie - Espaces verts parcs et jardins - Bois, forêts, plantations - Domaine de l'environnement et des espaces verts		44 000,00	44 000,00 Augmentation TVA sur produits horticoles

		Crédits compléme	Crédits complémentaires financés par	
Services / Imputations	Libellés Imputations	Prélèvement sur les disponibilités (vote au BS)	Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200	Observations
32000 Parc Auto et Déchets 901.0/2150.00511	Voirie - Équipement en moyens techniques - Matériel de transport routier - Domaine du parc auto et matériel divers		58 000,00	58 000,000 Véhicule Municipalité
906.90/2147.00507	Services industriels et commerciaux autres que transports - Déchets urbains - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de l'environnement et des espaces verts	95 000,00		Acquisition conteneurs
906.90/2147.83006	Services industriels et commerciaux autres que transports - Déchets urbains - Autre matériel, outillage et mobilier - Fonds renouvellement UIOM	240 000,00		UIOM - Fonds de renouvellement
		335 000,00	58 000,00	
33000 Bâtiment 904.0/232.00504	Équipement sanitaire et social - Autres équipements sanitaires et sociaux - Travaux de bâtiments - Domaine de l'action sociale	00'000 06		Centre Social de Châteaufarine - Travaux de copropriété
900.0/232.00510	Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Services administratifs - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration	100 000,00		Complément de crédit
900.4/232.89133	Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Édifices cultuels - Travaux de bâtiments - Domaine dans les édifices cultuels	50 000,00		
908.6/232.00510	Urbanisme et habitation - Ensembles et groupes immobiliers - Travaux de bâtiments - Domaine de l'administration		25 000,00	25 000,00 Clôture Fort Bregille - Travaux de sécurité
903.90/232.91030	Équipement scolaire et culturel - Animation de quartiers - Travaux de bâtiments - Centre des Associations 27, rue de la République	210 000,00		Restructuration locaux Centre 1901 - Centre de service aux associations
		450 000,00	25 000,000	

		Crédits compléme	Crédits complémentaires financés par	
Services / Imputations	Libellés Imputations	Prélèvement sur les disponibilités (vote au BS)	Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200	Observations
35000 Voirie 901.9/235.85001	Voirie - Autres équipements de voirie - Autres travaux communaux - Mesures de sécurité	125 000,00		Mesure sécurité boulevard Churchill
901.10/2330.00508	Voirie - Voirie proprement dite - Travaux de voies et réseaux (circulation) - Domaine de la voirie		33 000,00	33 000,000 Signalisation horizontale route de Dole (accès CHR)
901.14/2147.00508	Voirie - Abris publics - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la voirie	75 000,000		Dépose et repose abris DECAUX
901.14/2147.00508	Voirie - Abris publics - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la voirie		50 000,00	50 000,00 Mise en place panneau FOSTER rue de Belfort
		200 000,00	83 000,000	
56000 Sapeurs-Pompiers 900.1/2144.00517	Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Service d'Incendie - Matériel d'incendie ou de défense civile - Domaine de la sécurité		7 591,00	7 591,00 Remplacement de tuyaux et matériels d'éclairage détruits lors des feux de forêts du Sud-Est en 1989
900.1/2144.00517	Hôtel de Ville et autres bâtiments administratifs - Service d'Incendie - Matériel d'Incendie ou de défense civile - Domaine de la sécurité		6 150,00	6 150,00 Réaffectation vente de tuyaux
			13 741,00	
	TOTAL INVESTISSEMENT	1 291 000,00	546 041,00	

B) Dépenses de fonctionnement

		Crédits compléme	Crédits complémentaires financés par	
Service s /Imputations	Libellés Imputations	Prélèvement sur les disponibilités (vote au BS)	Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200	Observations
00200 - Cabinet du Maire Relations Publiques 940.31/660	Relations Publiques - Fêtes publiques et cérémonies - Fêtes et cérémonies		300 000,00	Complément de crédit
961.0/6409	Interventions économiques générales - Expansion économique régionale - Autres contingents et participations diverses		30 000,00	Part. pour exposition «Meilleurs ouvriers de France»
			330 000,000	
00201 Harmonie Municipale 945.24/602	Sports et Beaux-Arts - Musique Municipale - Habillement	120 000,00		Achat de tenues
00300 Communication 940.241/645	Relations Publiques - Autres actions d'information - Autres prestations de services au bénéfice de tiers		50 000,00	Objets de promotion
940.241/662	Relations Publiques - Autres actions d'information - Impressions, reliures et autres prestations de service		230 384,00	Promotion festival de musique
			280 384,00	
20000 Secrétariat Général 934.21/665	Administration Générale - Frais d'actes et de contentieux		30 000,00	30 000,00 TVA sur honoraires + expertises imprévues
20100 Formalités Administratives 940.10/609	Relations Publiques - État Civil - Autres fournitures		15 000,00	15 000,00 Achat de livrets de famille

		Crédits compléme	Crédits complémentaires financés par	
Services / Imputations	Libellés Imputations	Prélèvement sur les disponibilités (vote au BS)	Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200	Observations
20200 Service Finances 932.6/605	Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Produits d'entretien ménager		120 000,00	Complément de crédit
934.21/6643	Administration Générale - Téléphone		396 000,00	Complément de crédit
			516 000,00	
20300 Sports 945.182/6455	Sports et Beaux-Arts - Animation sportive - Frais de transport		25 000,00	Transport des élèves lors des premiers jeux sportifs du Grand Besançon
20400 Ressources Humaines 931.0/6611	Personnel permanent - Formation professionnelle - Frais de déplacement		42 000,00	Frais de mission - Logiciel cartographie et architecture
20500 Administration Générale 934.21/608	Administration Générale - Fournitures de bureau		51 500,00	Complément de crédit
934.21/608.90004	Administration Générale - Fournitures de bureau - Imprimerie		62 500,00	Complément de crédit
934.21/630	Administration Générale - Loyers, charges locatives et de copropriété		40 000,00	Complément de crédit
934.21/638	Administration Générale - Primes d'assurances		30 200,00	Assurance dirigeable «Ville de Besançon» précédemment réglée sur bilan de Planoise
934.21/662	Administration Générale - Impressions, reliures et autres prestations de service		50 000,00	Complément de crédit
934.21/6640	Administration Générale - Affranchissements		35 000,00	
			269 200,00	

		Crédits compléme	Crédits complémentaires financés par	
Services / Imputations	Libellés Imputations	Prélèvement sur les disponibilités (vote au BS)	Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200	Observations
21100 Affaires Scolaires 943.2/64021	Enseignement - Enseignement du second degré - Participation aux dépenses de fonctionnement des collèges	162 000,00		Complément de crédit
30900 Électricité 632.6/609	Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Autres fournitures		40 000,00	Fournitures électricité - chauffage
932.6/631	Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Entretien et réparation à l'entreprise		25 000,00	Complément de crédit
932.6/6340	Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Électricité	800 000,00		Électricité bâtiments - Complément de crédit
932.6/6342	Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Gaz	300 000,00		Chauffage bâtiment - Complément de crédit
		1 100 000,00	65 000,00	
31200 Espaces Verts 936.0/631	Voirie - Voirie communale - Espaces verts et jardins - Entretien et réparation à l'entreprise		100 000,00	Nouveaux équipements à entretenir
33000 Bâtiments 932.00/609	Ensembles immobiliers et mobiliers - Atelier Frais communs - Autres fournitures	150 000,00		Approvisionnement magasins bâtiments
932.21/631	Ensembles immobiliers et mobiliers - Bâtiments administratifs - Entretien et réparation à l'entreprise		70 000,00	Complément de crédit
932.23/631	Ensembles immobiliers et mobiliers - Bâtiments d'enseignement - Entretien et réparation à l'entreprise	200 000,00))))))))
932.29/631	Ensembles immobiliers et mobiliers - Autres bâtiments - Entretien et réparation à l'entreprise		50 000,00	Dependes supplementalities suite aux foi les) chutes de neige)
		350 000,00	12 000,00	

		Crédits compléme	Crédits complémentaires financés par	
Services / Imputations	Libellés Imputations	Prélèvement sur les disponibilités (vote au BS)	Transfert du compte de dépenses imprévues 922/29.00516.20200	Observations
35000 Voirie 936.20/606	Voirie communale - Frais communs - Fournitures de voirie	300 000,00		Complément de crédit
936.21/631	Voirie communale - Circulation et signalisation - Entretien et réparation à l'entreprise		30 000,00	30 000,00 Complément de crédit
44000 - Centre Communal d'Action Sociale 955.0/6405	Aide sociale - Frais communs - Contingent et subvention au CCAS - Cotisations municipales		15 000,00	15 000,000 Cotisation 1991 ODAS
47030 - Animation Socio-Culturelle 945.90/645	Sports et Beaux-Arts - Animation de quartiers - Autres prestations de services au bénéfice de tiers		130 000,00	Complément de crédit sur l'opération «Sport et Réussite» (délibération du 27/05/1991) dont 30 000 F suite à la réduction de la subvention d'État
50000 Hygiène-Santé 953.9/600	Hygiène et protection sanitaire - Autres oeuvres d'hygiène et de protection sanitaire - Produits pharmaceutiques et d'hygiène		30 000,00	30 000,00 Vaccins hépatite B
56000 Corps Protection Incendie 942.1/602	Sécurité et Police - Service d'Incendie - Habillement		4 077,00	4 077,00 Remplacement habillement détruit lors feux de forêt du Sud-Est en 1989
942.1/602	Sécurité et Police - Service d'Incendie - Habillement	60 200,00		Complément de crédit
	TOTAL FONCTIONNEMENT RAPPEL TOTAL INVESTISSEMENT	2 092 200,00	2 001 661,00 546 041,00	
	TOTAL DÉPENSES	3 383 200,00	2 547 702,00	

C) Recettes de fonctionnement

Services/Imputations	Libellés Imputations	Vote de crédits au budget supplémentaire	Observations
20200 Service Finances 970/748	Charges et produits non affectés - DGF régularisation de l'exercice écoulé	7 172 269,00	7 172 269,00 Régularisation DGF exercice 1990
970/743.91055	Charges et produits non affectés - DGF - Concours particulier - Dotation Solidarité Urbaine (DSU)	2 426 415,00	2 426 415,00 Dotation solidarité urbaine
		9 598 684,00	
	TOTAL RECETTES	9 598 684,00	

Mme FOLSCHWEILLER : A la lecture du rapport, je constate qu'on a déjà comptabilisé ce qu'il fallait, enfin pas tout à fait ce qu'il fallait, pour les panneaux Foster. Or c'est une question qui doit être examinée tout à l'heure...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est sous réserve bien entendu de la décision qui sera prise par le Conseil Municipal ce soir. On aurait peut-être dû mettre le point n° 5 après, ce n'est pas le seul cas d'ailleurs. Il y a plusieurs dépenses qui sont inscrites ici et qui effectivement seront votées dans le courant de la soirée.

Mme FOLSCHWEILLER: C'est toujours un petit peu désagréable car on a l'impression de...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : ... C'est peut-être simplement l'ordre chronologique qui n'est pas respecté, nous nous en excusons.

M. JACQUEMIN: Monsieur le Maire, ma remarque concerne les dépenses de fonctionnement. Vous nous demandez aujourd'hui d'inscrire un certain nombre de crédits complémentaires sur les dépenses de fonctionnement. Vous savez que c'est un chapitre sensible sur lequel nous attirons votre attention chaque année au moment de la discussion budgétaire. Or je vois que sur un certain nombre de chapitres, des sommes non négligeables sont ainsi inscrites en dépenses de fonctionnement pour un total finalement de près de 2 MF pour celles financées par prélèvement sur les disponibilités et 2 MF également pour celles financées par transferts de comptes de dépenses imprévues. Cela fait en tout, tout de même 4 MF; vous nous demandez aujourd'hui de donner notre accord sur 4 MF en dépenses de fonctionnement, ce qui me paraît très important, surtout que ces dépenses pour certaines d'entre elles et non des moindres, concernent le fonctionnement de votre Cabinet, Relations Publiques, Fêtes Publiques, Cérémonies, je lis aussi Administration Générale, Téléphone, produits d'entretien et puis d'une manière générale des fournitures des services généraux. Cela me semble tout de même un dérapage assez important, assez considérable. Et puisque, sans vouloir faire de mauvais esprit, dans la page 10 vous nous faites mention dans les recettes supplémentaires de fonctionnement de la Dotation de Solidarité Urbaine de 2 426 000 F, je constate qu'elle est largement déjà absorbée par ces dépenses de fonctionnement que vous annoncez non prévues. Alors je vous dis un petit peu notre désappointement devant un tel glissement.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Qu'est-ce qu'un dérapage de 2 MF sur un budget de l'ordre de 700 MF de fonctionnement dans une année ? Mais enfin peu importe ! Je voudrais simplement vous dire qu'il ne s'agit absolument pas de mon Cabinet. Il n'y a aucune dépense, quand vous dites Relations Publiques, Fêtes Publiques et Cérémonies, cela veut dire les réceptions que nous donnons et dont le montant d'ailleurs était insuffisant dans le budget primitif et si nous recevons des gens de Côte d'Ivoire ou des Russes de Tver, etc. ce n'est pas dans mon Cabinet, c'est avec vous puisque vous êtes chaque fois invité. Mais l'Adjoint aux Finances va vous répondre.

M. TOURRAIN: Je récuse, Monsieur le Maire, votre observation concernant le pourcentage que cela représente par rapport au budget de fonctionnement. Si votre budget était voté au mois de décembre, on pourrait admettre qu'il puisse y avoir entre le budget primitif et les dépenses qui se déroulent dans l'année une différence. Etant donné qu'il est voté au mois de mars et que nous sommes au mois de septembre, il est quand même étonnant que les prévisions n'aient pas été faites, ou bien ces dépenses ont été mises de côté sachant que par la suite on pourrait les absorber. A mon avis, c'est un problème de gestion interne. Je sais bien que vous avez beaucoup de difficultés à équilibrer votre budget puisqu'un de vos Adjoints avait dit quand on en avait discuté, que vous étiez sur le fil du rasoir. Vous le serez encore cette année.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Bien sûr !

M. TOURRAIN: Mais de toute façon, votre observation n'était pas justifiée.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Elle sera peut-être justifiée par l'Adjoint qui s'occupe encore de plus près que le Maire de ces problèmes budgétaires.

M. BOICHARD: Je dirai que l'observation de M. le Maire est parfaitement justifiée. Monsieur TOURRAIN, si vous aviez calculé, par exemple, sur le budget de fonctionnement en retirant la part qui est affectée au personnel, étant entendu qu'il n'y a pas d'augmentation de dépenses de personnel, à la rigueur je vous aurais encore suivi. Cela ferait tout de même une augmentation de l'ordre de 4 MF sur un budget qui resterait à ce moment-là de l'ordre de 400 MF, c'est-à-dire 1 % Monsieur TOURRAIN. Moi je crois que ce que vous appelez un dérapage de l'ordre de 1 % sur un budget de fonctionnement n'est pas véritablement un dérapage. Il faut bien savoir que faire des évaluations initiales à un degré de précision tel que vous le souhaitez, n'est pas facile ; je dirai même que c'est quasiment impossible. Je vous ferai remarquer d'autre part que nous sommes arrivés pratiquement à la fin du troisième trimestre avant qu'il y ait au niveau du budget communal une demande de budget supplémentaire, ce qui représente tout de même, en ce qui concerne nos services et en ce qui concerne l'Adjoint responsable, une surveillance particulièrement active et assidue de l'évolution du budget.

Je voudrais aussi ajouter une observation supplémentaire. Au titre des recettes, vous voyez qu'on a fait apparaître deux recettes, il y en une troisième qui n'est pas là sur laquelle je vais dire deux mots, qui est la recette concernant la DSU, 2 426 000 F dont a parlée M. JACQUEMIN. Je rappelle la philosophie de la DSU, c'est une recette comme les autres, non affectée c'est-à-dire qui vient, si j'ose dire pour apporter a posteriori un appui à des communes qui ont fait sur le plan social des efforts particuliers par rapport à leurs ressources, ce qui est notre cas. En ce qui concerne l'autre somme, 7 172 000 F, c'est la régularisation de la DGF. Ne figure pas dans cette énumération des recettes, l'ouverture d'un rôle complémentaire au titre des contributions que nous avons obtenues à la suite des interventions qui ont été faites auprès des services fiscaux dans le cadre de l'évaluation des bases d'imposition. Elle ne figure par présentement dans ce rapport parce que nous ne sommes pas arrivés au bout de l'année, c'est-à-dire que j'espère qu'il y aura encore des ajouts supplémentaires à ces premières sommes qui, d'ores et déjà se situent entre 2 000 000 F et 2 500 000 F. Vous voyez que le fait d'avoir fait ces interventions n'a pas été inutile pour obtenir ce qui nous avait paru dès le début, ne pas correspondre à notre réalité en matière de bases d'imposition.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité moins 6 abstentions, adopte les propositions du Rapporteur.